Informations de base

1994/0085(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Programme spécifique de recherche RDT: sciences et technologies marines (1994-1998) **Subject** 3.50.02.01 Programme-cadre CE, UE	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Pêche	1804	1994-11-23
Recherche	1789	1994-09-29

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/03/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0068	Résumé
21/04/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/04/1994	Vote en commission		Résumé
03/05/1994	Débat en plénière		
03/06/1994	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1994)0243	Résumé
23/11/1994	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
23/11/1994	Fin de la procédure au Parlement		
22/12/1994	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1994/0085(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170 Traité CE (avant Amsterdam) E 130I-p4
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	ENER/3/05543

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A3-0288/1994 JO C 205 25.07.1994, p. 0005	26/04/1994	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T3-0431/1994 JO C 205 25.07.1994, p. 0233-0387	05/05/1994	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1994)0068	30/03/1994	Résumé
Proposition législative modifiée	COM(1994)0243	03/06/1994	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1019/1994 JO C 393 31.12.1994, p. 0117	14/09/1994	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1994/0804
JO L 334 22.12.1994, p. 0059 Résumé

Programme spécifique de recherche RDT: sciences et technologies marines (1994-1998)

1994/0085(CNS) - 29/09/1994

Le Conseil a marqué son accord sur le programme spécifique. Le montant estimé nécessaire à sa réalisation s'élève à 228 millions d'Ecus. La répartition indicative par domaine est la suivante: - Sciences marines: 40% - Recherche marine stratégique: 22,5% - Technologies marines: 30% -

Initiatives de soutien: 7,5% Pour ce programme, outre l'ouverture déjà prévue pour l'ensemble des programmes du 4ème Programme-cadre, le Conseil a retenu la possibilité d'une participation, projet par projet, d'organismes de recherche de pays tiers. L'adoption formelle interviendra après mise au point définitive du textes, l'objectif étant d'adopter l'ensemble des programmes spécifiques avant la fin de l'année 1994.

Programme spécifique de recherche RDT: sciences et technologies marines (1994-1998)

1994/0085(CNS) - 03/06/1994 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de la Commission retient les amendements du Parlement européen ayant trait: aux délais de mise en oeuvre du programme (les premiers engagements de crédits seront effectués dans un délai maximal de douze mois suivant l'adoption du programme); aux efforts pour simplifier, améliorer et rendre plus transparentes les procédures; aux dépenses de personnel et de fonctionnement; à la mention des perspectives financières; à la mention de l'importance économique des ressources marines pour l'Europe; à la nécessité de mesures visant à favoriser la participation des PME par le développement des technologies génériques et de systèmes avancés; à l'importance d'utiliser de façon efficace les biens d'équipement, y compris les navires de recherche. La Commission n'a pas retenu les amendements relatifs à la comitologie, à la coopération internationale (extension du mandat de négociation de la Commission aux pays du Bassin méditerranéen) et à la priorité systématique en faveur des PME lors de la sélection des projets.

Programme spécifique de recherche RDT: sciences et technologies marines (1994-1998)

1994/0085(CNS) - 30/03/1994 - Document de base législatif

La proposition de décision vise à établir un programme spécifique de recherche et de développement technologique et de démonstration dans le domaine des sciences et de la technologie marine pour la période 1994-1998. - Montant estimé nécessaire: 228 millions d'écus. - Objectif général du programme: le programme assure la continuité des précédents programmes MAST et MAST II sous une forme et un contenu actualisés. Domaines de recherche couverts par le programme: - Sciences marines: recherche sur les systèmes marins; milieux marins extrêmes; recherche sur les mers régionales; - Recherche marine stratégique: recherche sur les mers côtières et le plateau continental; ingénierie côtière; évaluation des risques et des imacts; - Technologies marines: technologies génériques; systèmes avancés; - Initiatives de soutien: coordination, coopération et échanges d'information entre chercheurs européens. La participation au programme est ouverte, avec soutien financier de la Communauté, à toutes les entités juridiques établies dans la Communauté ou dans un pays associé, suite à un accord conclu avec ledit pays tiers, ainsi qu'au Centre Commun de recherche. Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés, d'actions concertées, de mesures spécifiques et de mesures d'accompagnement relatives à la coopération internationale, à la diffusion des résultats et à la formation des chercheurs et utilisateurs. La Commission est autorisée à ouvrir des négociations, en vue de la conclusion d'accords internationaux avec des pays tiers européens afin de les associer à tout ou partie du programme.

Programme spécifique de recherche RDT: sciences et technologies marines (1994-1998)

1994/0085(CNS) - 23/11/1994 - Acte final

La décision du Conseil arrête un programme spécifique de recherche et de développement technologique et de démonstration dans le domaine des sciences et de la technologie marine pour la période 1994-1998. - Objectif général: la mise au point de méthodologies et detechnologies de base, notamment applicables à un milieu hostile en vue de décrire, surveiller, prévoir, protéger et gérer le milieu marin en tant que ressource. - Montant estimé nécessaire: 228 millions d'écus. Répartition indicative par domaine (en millions d'écus) : - Sciences marines : 91 - Recherche marine stratégique : 51 - Technologies marines: 69 - Initiatives de soutien: 17 La participation au programme est ouverte, avec soutien financier de la Communauté, à toutes les entités juridiques établies dans la Communauté ou dans un pays associé, suite à un accord conclu avec ledit pays tiers, ainsi qu'au Centre Commun de recherche. Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés, d'actions concertées, de mesures spécifiques et de mesures d'accompagnement relatives à la coopération internationale, à la diffusion des résultats et à la formation des chercheurs et utilisateurs.